

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 janvier 2021

Renouvellement du Conseil national des villes

Le Conseil national des villes est une instance placée auprès du Premier ministre et de la ministre en charge de la Ville. Il concourt à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de la ville, qui concerne 1 514 quartiers prioritaires et plus de cinq millions d'habitants, dans l'Hexagone et outre-mer.

Par arrêté du Premier ministre daté du 7 janvier dernier, **Hélène Geoffroy**, maire de Vaulx-en-Velin (69) et ancienne ministre de la Ville, rejoint le Conseil national des villes (CNV) : elle est nommée co-vice-présidente aux côtés de **Fabienne Keller**, députée européenne.

Cette année, l'instance accueille **cinq nouveaux membres**.

Patrick Braouezec, ancien président de Plaine Commune (93) et précédemment co-vice-président du CNV, poursuit son engagement au sein des personnalités qualifiées.

> Voir composition ci-dessous.

À savoir

L'ANCT assure le secrétariat général du CNV, qui permet à des élus, acteurs économiques et associatifs, personnalités qualifiées et habitants des quartiers de travailler ensemble sur ces politiques publiques et d'émettre, en toute autonomie, des avis et recommandations au Gouvernement.

Plus d'informations : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/cnv>

Retrouvez les avis du CNV [ici](#) :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/avis-et-contributions-du-cnv-2019-2022-114>

CE QU'ILS EN DISENT...

« Être nommée vice-présidente du Conseil national des villes aux côtés de Fabienne Keller est un honneur et une responsabilité exigeante. Je salue l'engagement constant de Patrick Braouezec élu d'un territoire emblématique de la politique de la ville auquel je succède. Nourri du travail de tous ses membres depuis sa création, le CNV continuera à porter la voix et les besoins des villes populaires, encourageant une participation citoyenne la plus large possible. Après une année éprouvante pour tous, nous aurons à cœur de contribuer à renforcer le lien et la confiance entre les institutions et les habitants. »

Hélène Geoffroy, maire de Vaulx-en-Velin, vice-présidente de la métropole de Lyon, vice-présidente du CNV

L'ancienne ministre Hélène Geoffroy bénéficie d'une expérience riche. La vigueur de son engagement et sa ténacité seront précieuses à un moment où les habitants de nos quartiers souffrent de la crise, comme tous les Français, mais plus encore car cette pandémie aggrave les fragilités et accentue les fractures sociales.

Je remercie l'ensemble des membres du CNV pour leur formidable implication, notamment pendant la crise, le grand respect mutuel dans les échanges et la volonté de construire ensemble des positions partagées.»

Fabienne Keller, députée européenne et vice-présidente du CNV

« C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai assumé la co vice-présidence du CNV pendant ces 50 mois.—Je souhaite à Hélène Geoffroy la même complicité et la même complémentarité avec Fabienne Keller, que celles que j'ai moi-même vécu. Je continuerai à apporter ma contribution au sein de cette belle instance, dont la composition plurielle œuvre collectivement pour le bien-être des populations de nos quartiers. Je salue l'engagement de tous les membres, qu'ils soient élus, acteurs économiques et sociaux, personnalités qualifiées, mais surtout celui des habitants, très assidus, qui donnent incontestablement une tonalité particulière et indispensable à la construction des politiques publiques qui leur sont dédiées.»

Patrick Braouezec, ancien président de Plaine Commune, ex-vice-président du CNV

COMPOSITION DES 4 COLLÈGES DU CNV au 9 janvier 2021¹

- Collège des élus

Elus nommés par arrêté du Premier ministre:

- Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET, conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine ;
- Mme Mathilde CHABOCHE, adjointe chargée de l'Urbanisme et du développement harmonieux de la ville à Marseille ;
- Mme Sylvie CHARRIERE, députée de Seine-Saint-Denis ;
- Mme Hélène GEOFFROY, maire de Vaulx-en-Velin, vice-présidente de la métropole de Lyon ;
- M. Marc GOUA, maire de Trélazé, vice-président d'Angers-Métropole ;
- Mme Fabienne KELLER, députée européenne ;
- M. Gilles LEPROUST, maire d'Allonnes ;
- M. Frédéric LETURQUE, maire d'Arras, conseiller régional des Hauts de France ;
- M. Gilles POUX, maire de la Courneuve, conseiller métropolitain en Seine Saint Denis ;
- M. Nicolas SAMSOEN, maire de Massy ;
- M. Rodolphe THOMAS, maire d'Hérouville Saint-Clair, vice-président du conseil régional de Normandie ;
- Mme Karine TRAVAL-MICHELET, maire de Colomiers, vice-présidente de Toulouse métropole.

Députés désignés par le Président de l'Assemblée nationale:

- Geneviève LEVY, députée du Var (1^{ère} circonscription),
- Pierre-Alain RAPHAN, député de l'Essonne (10^{ème} circonscription)

Sénateurs désignés par le Président du Sénat :

- Gilbert-Luc DEVINAZ, sénateur du Rhône
- Dominique ESTROSI-SASSONE, sénatrice des Alpes-Maritimes

¹ **Arrêté du 7 janvier 2021 portant nomination au Conseil national des villes ;** NOR : PRMR2032147A. Publié au Journal officiel n°8 du 9 janvier 2021. Le mandat de l'ensemble des membres du CNV se terminera fin février 2022.

- Collège des acteurs économiques et sociaux

- Marie ADELIN-PEIX, représentant la Banque publique d'investissement (BPI);
- Thierry ASSELIN, représentant l'Union sociale de l'Habitat (USH);
- Pascal BRENOT, représentant l'Association des missions d'aménagement et de développement économique urbain et solidaire (AMADEUS);
- Clément DEVILLERS, représentant la Fondation agir contre l'exclusion (FACE)
- Mathieu CORNIETI, représentant d'Impact Partenaires;
- Sabrina DRLJEVIC-PIERRE, représentant la « Coordination Pas sans Nous »;
- Florence EMANUELLI, représentant le réseau Clubs régionaux d'entreprises partenaires de l'insertion (CREPI);
- Maité ERRECART, représentant l'association pour le droit à l'initiative économique;
- Khalid IDA-ALI, représentant l'association Inter-réseaux des professionnels du développement social urbain (IRDSU);
- Mme Frédérique KABA, représentant la Fondation Abbé Pierre (FAP).
- Guillaume MARMASSE, représentant l'association Nos quartiers ont du talent (NQT);
- Nicole PICQUART, représentant le Comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ);
- Gisèle ROSSAT-MIGNOD, représentant la Banque des territoires (CDC);
- Claude SICART, représentant l'association LePôle S;
- Denis SOUILLARD, représentant les centres de ressources de la politique de la ville (CRPV);
- Martine WADIER, représentant la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF).

- Collège des personnalités qualifiées

- Marianne BLAYAU, présidente de l'association Orchestre à l'École;
- Patrick BRAOUEZEC, ex-vice-président du CNV;
- Souâd BELHADDAD, fondatrice de l'Association citoyenneté Possible;
- Moussa CAMARA, président de l'association Les Déterminés;
- Anne CHARPY, directrice de l'association Voisin Malin;
- Chantal DARDELET, directrice du pôle Égalité des chances de l'ESSEC et responsable du groupe ouverture sociale (GOS) de la Conférence des grandes écoles;
- Samira DJOUADI, déléguée générale de la Fondation TF1;
- Laurent GIRAUD, directeur de l'Association France Médiation;
- Saïd HAMMOUCHE, directeur général de la Fondation Mozaïk RH;
- Mémona HINTERMANN-AFFEJEE, journaliste, ex-membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA);
- Daniel LENOIR, inspecteur général des affaires sociales (IGAS);
- Laetitia NONONE, présidente de l'Association Zonzon 93;
- Sarah OURAHMOUNE, boxeuse, championne olympique;
- Christophe PARIS, directeur général de l'association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV);
- Roger VICOT, président du Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU);
- Guillaume VILLEMOT, l'@gence des quartiers, co-fondateur de BBZ.

- Collège des habitants des quartiers.
 - Nadir ADRAR, résidant à Sarcelles (Val-d'Oise) ;
 - Pierre-Pascal ANTONINI, résidant à Lyon (Rhône) ;
 - Ahmed BASSAÏNE, résidant à Amiens (Somme) ;
 - Rachid BOUSSAD, résidant à Roubaix (Nord) ;
 - Patrick CHEVALLIER, résidant à Toulouse (Haute-Garonne) ;
 - Irma CORONADO-GOUPIL, résidant à Paris 20ème (Paris) ;
 - Fabienne FERTE, résidant à Sainte-Foy La Grande (Gironde) ;
 - Ilham GREFI, résidant à Toulouse (Haute-Garonne) ;
 - Djamila HADDOU, résidant à Lyon (Rhône) ;
 - Ahmed IMZIL, résidant à Angers (Maine-et-Loire) ;
 - Amina KHEMIRI, résidant à Nîmes (Gard)
 - Ibrahima MMADI, résidant à Saint-André-de-la-Roche (Alpes-Maritimes) ;
 - Hoda NAGY, résidant à Bron (Rhône) ;
 - Letycia OSSIBI, résidant à Rouen (Seine-Maritime) ;
 - Séverine WALQUAN, résidant à Folschviller (Moselle) ;
 - Hakim YAZIDI, résidant à Marseille (Bouches-du-Rhône).